

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

159329

Déclaration de Maladie : N° P19-0006661

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **1688** Société : **R.A.M.**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **HARIBE AHMED** Date de naissance : **10-03-1950**

Adresse :

Tél. : **0662378117** Total des frais engagés : **669,40 Dhs**

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **04/03/2023**

Nom et prénom du malade : **HARIBE AHMED** Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

AFFECTION ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA**

Le : **04/03/2023**

Signature de l'adhérent(e) : **J.H.P.**

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/03/23	C2		3000 Ft	
10	Av. d'Argonne		3000 Ft	DOUANT - Dr. Cervico-Fradale - Rock - Casablanca liste en ORL et ORL 1. Al Qods et B 94-40-70-5102

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DE L'EMBOURG Yasmine MANDRE 4, Lot. Yasmine les Crêts 91150 - Tel.: 0522 85 00 00</i>	4/31/2023	69,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ALLOUANE Mohamed Amine
O.R.L et chirurgie cervico-faciale

الدكتور علوان محمد أمين
أمراض جراحة الأنف والأذن والحنجرة
جراحة الوجه والعنق

- Traitement de la surdité
- Chirurgie de la thyroïde
- Traitement du vertige
- Prise en charge du ronflement
- Rhinite Allergique
- Chirurgie endoscopique
- Ancien médecin à l'hôpital
20 Aout Casablanca

Casablanca le :



Spécialiste de la Thyroïde

أخصائي الغدة الدرقية

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت الدار البيضاء

04 Mars 2023

HARIBE AHMED

49.00

DOCIVOX SIROP

1 cam x 3 / jour pendant 7 jours



20.40

GASTROGEL SIROP

1 cas x 2 / jour pendant 3 semaines

69.40

Dr. ALLOUANE Mohamed Amine
Spécialiste en ORL et Chirurgie
Angle Bd. Al Qods et Bd. Haifa
Ain Chock - Casablanca
Tel: 05 22 50 04 40 / 06 10 88 02



PHARMACIE LUXEMBOURG
L'Amour d'ANDRE
24, Lot. Yasmina les Crêtes (1)
Casablanca - Tél.: 0522 85 55 50/57

Angle Boulevard Al Qods et bd Haïfa, Résidence Ryad Al Qods gh2,
Ain Chock - Casablanca - Tél: 0522 50 04 40 - 06 22 13 54 04
Urgence : 0610 88 02 35 Site web : www.orlcasa.com



Dr. ALLOUANE Mohamed Amine
O.R.L et chirurgie cervico-faciale

- Traitement de la surdité
- Chirurgie de la thyroïde
- Traitement du vertige
- Prise en charge du ronflement
- Rhinite Allergique
- Chirurgie endoscopique
- Ancien médecin à l'hôpital
20 Aout Casablanca

Casablanca le :

Spécialiste de la Thyroïde

أخصائي الغدة الدرقية

04 Mars 2023

الدكتور علوان محمد أمين
أمراض جراحة الأنف والأذن والحنجرة
جراحة الوجه والعنق

- علاج الصمم
- جراحة الغدة الدرقية (الكواطر)
- علاج الدوخة
- علاج الشخير
- الحساسية
- الجراحة بالمنظار
- طبيب سابق بمستشفى 20 غشت الدار البيضاء

دار البيضاء في:

NOTE D'HONORAIRES

Le Docteur Mohamed Amine ALLOUANE a l'honneur de présenter ses meilleures salutations à **HARIBE AHMED**

et lui adresse selon l'usage , sa note d'honoraires , soit la somme de

300 DH (Trois cent dirhams), pour la réalisation d'un

Audiogramme

Casa le :

04-03-23

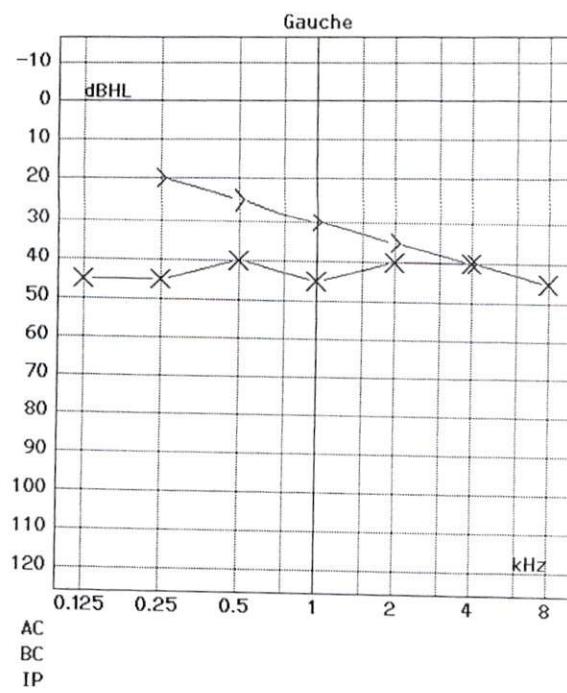
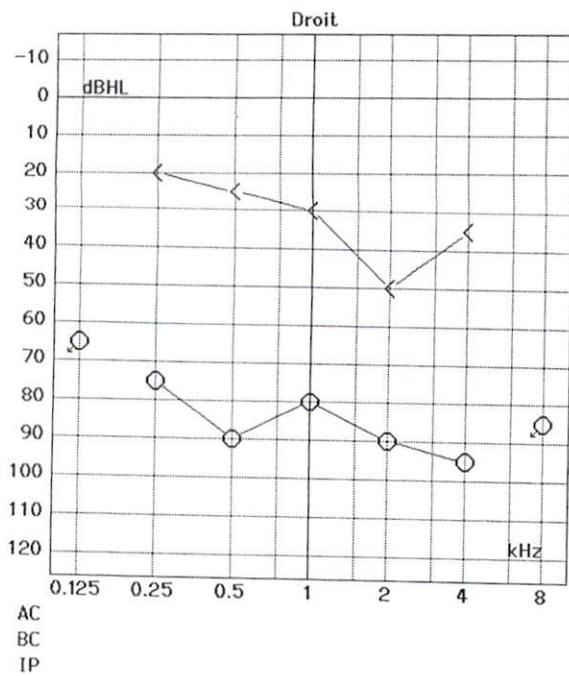
*Dr. ALLOUANE Mohamed Amine
Spécialiste en O.R.L et Chirurgie
Angle Bd. Al Qods et
Ain Chock - Casablanca - Haïfa
Tel: 05 22 50 04 40 / 06 10 88 02 35
Signé : _____*

Angle Boulevard Al Qods et bd Haïfa, Résidence Ryad Al Qods gh2,
Ain Chock - Casablanca- Tél: 0522 50 04 40 - 06 22 13 54 04
Urgence : 0610 88 02 35 Site web :www.orlcasa.com



Id :	Ahmed
Prénom :	
Nom :	MRAIB

04-03-2023 09:44:02



Fréquence	125	250	500	750	1000	1500	2000	3000	4000	6000	8000
% SISI droit											
% SISI gauche											

Surdité mixte

Surdité de perception

Dr. ALLOUANE Mohamed Amine
Spécialiste en ORL et Chirurgie
Anglo Bd. Al Qods et Bd. Hayfa
Ain Chock - Casablanca
0109225004 40/06 16 88 07 25